

Une des provinces de l'Ouest canadien a tenté l'aventure, et c'est pourquoi l'Alberta détient maintenant environ 86 p. 100 des ressources officiellement reconnues au pays. Au cours des années 40, les installations de forage quittaient la Saskatchewan parce que le gouvernement de cette province avait adopté une politique semblable. Il a fait savoir à l'industrie pétrolière qu'elle devait découvrir du pétrole et du gaz et que si elle en trouvait, la province s'en approprierait. Une entreprise ne s'administre tout simplement pas de cette façon. Même une très petite entreprise se heurterait à la même difficulté. Prenons l'exemple d'une personne qui vend des chiens chauds dans la rue et qui, dès qu'elle commence à réaliser des profits, voit quelqu'un d'autre s'approprier son affaire. Cette personne se rendrait vite compte qu'il est impossible de rester en affaires dans de telles conditions. Y a-t-il quelqu'un de sensé qui puisse vraiment croire que les sociétés internationales continueront à découvrir du pétrole pour le Canada dans de telles conditions?

Tout cela revient à dire que si nous voulons demeurer autonomes, il faut appliquer à Pétro-Canada les mêmes règles qu'au secteur privé. Pourquoi favoriser Pétro-Canada? Comment le secteur privé peut-il fonctionner dans un tel climat? A une condition seulement, et voilà peut-être la partie la plus solide de mon argument. Vu l'efficacité de l'industrie pétrolière, même lorsqu'il est question de capitaux à risques élevés, elle pourra l'emporter sur Pétro-Canada à tous les égards.

Je m'oppose catégoriquement à Pétro-Canada, mais si, appuyé par les socialistes du NPD, le gouvernement veut à tout prix nous l'imposer, adoptons alors des règlements qui permettent à tous de jouer le même jeu avec les mêmes règles. Imaginez une ligue de baseball où les Red Sox de Boston joueraient d'après un règlement différent de ceux des autres équipes. Voilà en réalité ce que vous demandez. Les autres équipes quitteraient sans tarder la ligue, et c'est effectivement ce que fera le secteur privé.

J'ai parlé plus longtemps que j'en avais l'intention, mais voilà en partie pourquoi j'appuie l'amendement. J'invite le ministre et le gouvernement à reconsidérer leur décision d'avancer cet argent sans intérêt, car les autres sociétés de la Couronne doivent payer des intérêts, à l'exception de Radio-Canada qui emprunte sans disposer d'avoirs qui lui permettraient un jour de rembourser.

● (1120)

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ce projet de loi, au moment de son élaboration, fut indéniablement une erreur. Dans sa forme actuelle, il est devenu un moindre mal. Cependant, à dire vrai, il n'en reste pas moins toujours une erreur. Il a été mal conçu dès le départ. Sauf erreur, certains députés ont signalé que le plus sérieux dommage que l'adoption de la formule Pétro-Canada est en train de causer tient au fait que le gouvernement se met maintenant à jouer au jeu du pétrole, mais sans se sentir obligé de respecter les mêmes règles que les sociétés pétrolières du secteur privé. Le gouvernement se place dans une situation bien périlleuse au regard de l'industrie du pétrole en se fixant des règles qui ne valent que pour lui. Il se fixe des règles spéciales quant à la structure financière, à son droit de chercher du pétrole n'importe où, ainsi qu'à son droit d'accès à la technologie de l'industrie pétrolière. Tout cela aboutit évidemment au problème essentiel qu'on a signalé à propos de Pétro-Canada.

Le problème, c'est que cette société de la Couronne se lance maintenant en affaires munie d'un éventail de règle-

Pétro-Canada

ments qui lui sont exclusifs. Cela perturbera le secteur privé, l'agitera et l'obsèdera. Cette situation inhibera toute recherche efficace d'approvisionnements. Toute recherche véritable de sources nouvelles au pays est impossible tant que le gouvernement se livre à de telles activités. Elles rendent le secteur privé nerveux. Voilà ce qui se passe. Aussi longtemps que la nervosité régnera dans le secteur privé, les approvisionnements n'augmenteront pas au pays. Quiconque analyse ce que fera bientôt Pétro-Canada ne peut manquer de conclure qu'elle diffèrera beaucoup de nos compagnies traditionnelles. Si elle doit avoir un statut particulier la crainte se propagera dans l'industrie tout entière. Cette vague d'appréhension nuira au pays. Tout gain que permettrait de réaliser le milliard et demi de dollars investi par le gouvernement sera annulé par ce malaise de l'industrie.

Il y aurait peut-être lieu d'examiner certains arguments apportés dans le débat d'hier sur les amendements. Comme en fait foi la page 7200 du *hansard*, nous constatons que le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) a cité les propos de l'industrie pétrolière en disant:

Si nous ne recevons pas plus d'argent, nous allons ralentir nos programmes de prospection.

Puis il a ajouté que les sociétés pétrolières ont déménagé leurs installations de forage au sud de la frontière. Certains conservateurs progressistes ont naturellement répliqué que ces entreprises déménageraient seulement en l'absence de mobile de profit puisqu'elles iraient s'installer là où les bénéfices sont réalisables. Le député de Nanaimo-Cowichan-Les Îles a semblé vouloir laisser entendre que l'objectif de profit associé au déplacement de ces installations avait quelque chose de répréhensible. Il n'a cependant pas dit qu'aux États-Unis il n'y a pas de sociétés de la Couronne. Les Américains nous disent qu'ils veulent pouvoir suffire à leurs besoins énergétiques d'ici à 1985. Il demeure que ce pays consomme beaucoup plus d'énergie que nous pour la simple raison qu'il compte dix fois plus d'habitants que le Canada. Le secteur privé se transforme aux États-Unis. Des progrès ont été réalisés et l'on parle d'autonomie.

Nos vis-à-vis et des députés néo-démocrates ont essayé de nous dire ce qui se passe dans cette recherche de ressources. Nous pourrions jeter un coup d'œil sur les conclusions illogiques qui ont été tirées. Je vais citer de nouveau le même député:

Ce qui est vraiment dommage, c'est que cette société n'ait pas été établie il y a 10 ou 12 ans.

Puis il poursuit avec cette question:

Comment les Canadiens peuvent-ils participer à une industrie contrôlée à 90 p. 100 par des compagnies pétrolières étrangères?

Eh bien, même si l'on craint la mainmise étrangère, cela n'entraîne pas automatiquement la nécessité de créer une société de la Couronne. Il n'est pas logique de dire qu'il faut tout nationaliser parce qu'on n'aime pas la mainmise étrangère. Ce n'est guère plus logique que de dire: un canard sait nager, Donald est bon nageur, Donald est donc un canard. Ce genre d'argumentation ne convient tout simplement pas. Des ministériels disent qu'il y a des problèmes; ils les diagnostiquent, puis proposent des solutions sans rapport avec le problème. Voilà le genre de raisonnement illogique que nous devons subir en l'espèce.